



# COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Conseil municipal  
12 juin 2017

# **SOMMAIRE**

## **Résultat comptable de l'exercice**

### **1- SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A- Les ressources

B- Les dépenses

C- L'autofinancement et les ratios

### **2- SECTION D'INVESTISSEMENT**

A- Les dépenses

B- Les recettes

C- L'endettement

## RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE

Le résultat comptable de l'exercice 2016 se présente comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
RECETTES	31 776 264,54 €	32 159 207,79 €
DEPENSES	28 994 904,71 €	29 494 919,26 €
<b>SOLDE</b>	<b>2 781 359,83 €</b>	<b>2 664 288,53 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
RECETTES	5 127 333,67 €	11 795 398,99 €
DEPENSES	6 685 783,27 €	14 011 297,36 €
<i>DONT RESULTAT REPORTE N-1</i>	<i>1 633 289,03 €</i>	<i>1 550 531,70 €</i>
<b>SOLDE</b>	<b>- 1 558 449,60 €</b>	<b>- 2 215 898,37 €</b>

<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>1 222 910,23 €</b>	<b>448 390,16 €</b>
----------------------------	-----------------------	---------------------

La clôture de l'exercice 2016 fait par ailleurs apparaître des restes à réaliser en section d'investissement (dépenses engagées et non mandatées) à hauteur de :

- 1 536 703,82 € en dépenses
- 0 € en recettes

Le résultat annuel, incluant les restes à réaliser, respecte le seuil maximal fixé à 5% des recettes réelles de fonctionnement.

# 1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

## A- LES RESSOURCES

RESSOURCES	CA 2015	CA 2016	Evolution €	Evolution %
Produit fiscal	15 828 375,00	16 326 802,00	498 427,00	3,1%
Autres taxes et dotations Nantes Métropole	5 221 081,01	5 251 590,07	30 509,06	0,6%
Produits des services et du domaine	4 249 955,67	4 385 386,82	135 431,15	3,2%
Dotation globale de fonctionnement	3 542 278,00	2 870 761,00	- 671 517,00	-19,0%
Allocations, subventions, dotations	2 021 923,04	1 834 515,34	- 187 407,70	-9,3%
Autres produits	603 709,96	599 895,47	- 3 814,49	-0,6%
<b>PRODUITS REELS</b>	<b>31 467 322,68</b>	<b>31 268 950,70</b>	<b>- 198 371,98</b>	<b>-0,6%</b>
Cessions d'immobilisations	179 131,60	13 353,60	- 165 778,00	-92,5%
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>31 646 454,28</b>	<b>31 282 304,30</b>	<b>- 364 149,98</b>	<b>-1,2%</b>
Opérations d'ordre	129 810,26	876 903,49	747 093,23	575,5%
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>31 776 264,54</b>	<b>32 159 207,79</b>	<b>382 943,25</b>	<b>1,2%</b>

Si les recettes totales sont en hausse de 1,2% entre 2015 et 2016, cette évolution est principalement due aux opérations d'ordre liées au refinancement du prêt structuré DEXIA-SFIL (indemnité de remboursement anticipé).

La comparaison des recettes d'un exercice à l'autre se fait au niveau des produits réels (recettes hors opérations d'ordre et hors cessions d'immobilisations).

**Ces produits réels sont en baisse de 0,6 %.**

**Le produit fiscal** s'élève à 16 326 802 € ce qui correspond à une augmentation de 3,1 % par rapport à 2015 sous l'effet des 3 facteurs suivants :

- une revalorisation des bases fixée à 1 %
- une augmentation de l'assiette physique de 0,07 %
- une augmentation des taux de 2 %
- des rôles fiscaux supplémentaires pour un montant de 56 149 €

La faible augmentation de l'assiette physique des bases s'explique par le recul des bases de taxe d'habitation (-0,9%) lié à l'exonération dite « des vieux parents », alors que les bases de foncier bâti sont en progression de 1,1%.

**Les autres taxes hors produit fiscal** atteignent 5 251 590 € et sont en hausse de 0,6 % :

<b>Dotations Nantes Métropole</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>	<b>Evolution €</b>	<b>Evolution %</b>
Attribution de compensation	2 069 494,02	2 069 494,02	-	0,0%
Dotation de solidarité communautaire	1 144 920,05	1 120 924,00	- 23 996,05	-2,1%
<b>TOTAL</b>	<b>3 214 414,07</b>	<b>3 190 418,02</b>	<b>- 23 996,05</b>	<b>-0,7%</b>

<b>Autres taxes</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>	<b>Evolution €</b>	<b>Evolution %</b>
Droits de mutation	1 167 253,49	1 246 287,24	79 033,75	7%
Taxe sur l'électricité	471 861,27	478 227,99	6 366,72	1,3%
Taxe sur les pylônes électriques	54 950,00	56 350,00	1 400,00	2,5%
Taxe sur la publicité extérieure	226 745,08	214 462,54	- 12 282,54	-5,4%
Droits de place	19 792,10	20 683,28	891,18	4,5%
Taxe forfaitaire terrains devenus constructibles	26 176,00	2 322,00	- 23 854,00	-91%
Autres taxes	39 889,00	42 839,00	2 950,00	7,4%
<b>TOTAL</b>	<b>2 006 666,94</b>	<b>2 061 172,05</b>	<b>54 505,11</b>	<b>2,7%</b>

**Le produit des services et du domaine public** est en hausse de 3,2% soit 135 000 €.

Hors remboursement des charges de personnel du CCAS et du SSIAD, cette évolution est limitée à + 0,4%.

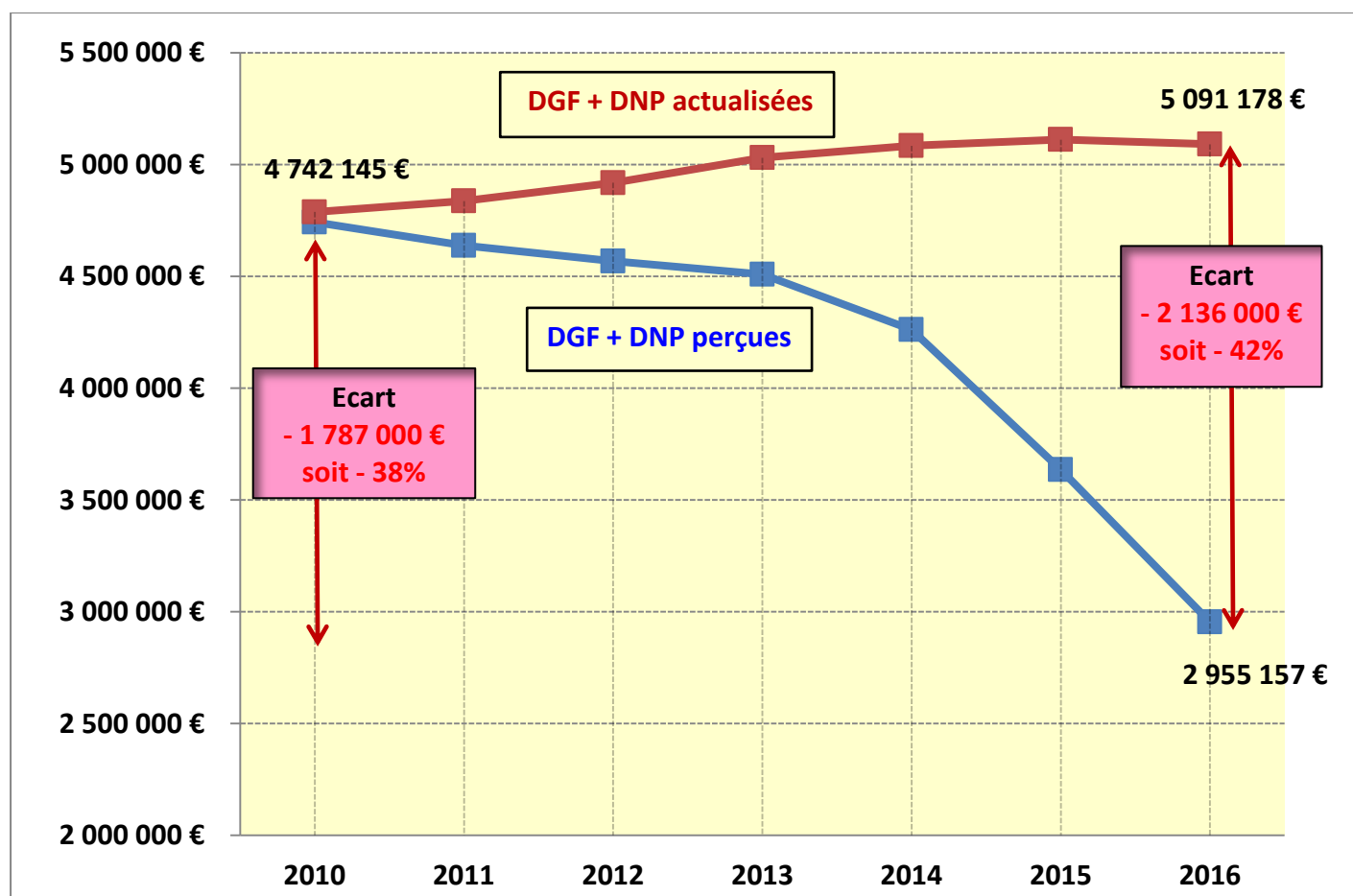
Pour rappel, les tarifs 2016/2017 ont fait l'objet d'une revalorisation fixée à 1%, ce qui sous-entend une forte variation des recettes pour certains services :

<b>Service fournisseur</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Ecart €</b>	<b>Observations</b>
ECOLE DES MUSIQUES	136 870,46 €	127 033,48 €	-9 836,98 €	Baisse des effectifs inscrits
ODYSSEE	294 754,00 €	311 681,49 €	16 927,49 €	Evolution des modalités d'encaissement en 2016
LOCATIONS DE SALLES	31 059,69 €	48 511,27 €	17 451,58 €	- Hausse de la fréquentation payante des salles - Modification d'imputation budgétaire - Encaissement anticipé sur demande du Trésorier

JEUNESSE	402 249,91 €	370 902,16 €	-31 347,75 €	Choix de rigueur budgétaire générant une baisse d'activité (-5.70% pour les camps, -14% sur les ALSH vacances et -6% sur les mercredis). Génère aussi une baisse des charges de gestion (-30k€)
RESTAURATION	907 943,51 €	930 537,00 €	22 593,49 €	Volume repas : +0,60% Hausse tarifs : + 0,94%
RESSOURCES ADMINISTRATIVES	46 613,30 €	39 426,63 €	-7 186,67 €	Moindre achat et renouvellement de concessions

En valeur absolue, la hausse de l'ensemble des ressources fiscales et du produit des services, pour un montant de 664 000 € ne suffit pas à compenser la perte des **dotations de l'Etat** :

- la DGF, qui poursuit son déclin, et perd 19% entre 2015 et 2016 soit plus de 670 000 €.
- La DNP (dotation nationale de péréquation) réduite également de 9 377 €



**Les autres allocations, dotations et subventions**, en baisse de 9,3% soit 187 000 €. Cela concerne principalement :

- les allocations compensatrices : - 112 067 € essentiellement liée à la compensation TH (revirement sur la demi-part)
- les prestations CAF Jeunesse et Petite Enfance : - 74 000 € liées à :
  - la dégressivité du contrat enfance jeunesse,
  - la réduction du nombre de places pour les camps et la baisse de fréquentation des ALSH
  - la pénalité appliquée par la CAF sur la prestation de service petite enfance en cas d'écart entre les heures facturées (contrats) et les heures réalisées. Des mesures correctives seront mises en place dès septembre 2017 pour éviter que le taux « heures facturées/heures réalisées » ne dépasse le seuil de 117% (taux 2016 : 118%).

**Les autres produits** sont en baisse de 0,6% soit près de 3 900 €. Ils correspondent aux produits financiers et aux remboursements de charges au profit de la collectivité.

## **B- LES DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>	<b>Evolution €</b>	<b>Evolution %</b>
Charges de gestion courante	5 009 852,93	4 782 391,02	- 227 461,91	-4,5%
Charges de personnel	19 450 786,99	19 732 115,12	281 328,13	1,4%
Réduction de produits	200 775,61	196 856,83	- 3 918,78	-2,0%
Autres charges de gestion courante	2 863 677,28	2 919 295,66	55 618,38	1,9%
Charges exceptionnelles	30 029,90	16 781,21	- 13 248,69	-44,1%
Provisions	-	4 000,00	4 000,00	
<b>CHARGES COURANTES</b>	<b>27 425 312,45</b>	<b>27 404 536,35</b>	<b>- 20 776,10</b>	<b>-0,1%</b>
Charges financières	418 332,15	400 564,89	- 17 767,26	-4,2%
<b>CHARGES REELLES</b>	<b>27 843 644,60</b>	<b>27 805 101,24</b>	<b>- 38 543,36</b>	<b>-0,1%</b>
Travaux en régie	129 810,26	246 903,49	117 093,23	90,2%
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>27 973 454,86</b>	<b>28 052 004,73</b>	<b>78 549,87</b>	<b>0,3%</b>
Opérations d'ordre	1 021 449,85	1 442 914,53	421 464,68	41,3%
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>28 994 904,71</b>	<b>29 494 919,26</b>	<b>500 014,55</b>	<b>1,7%</b>

Si les dépenses totales sont en hausse de 1,7% entre 2015 et 2016, cette évolution est principalement due aux opérations d'ordre liées au refinancement du prêt structuré DEXIA-SFIL.

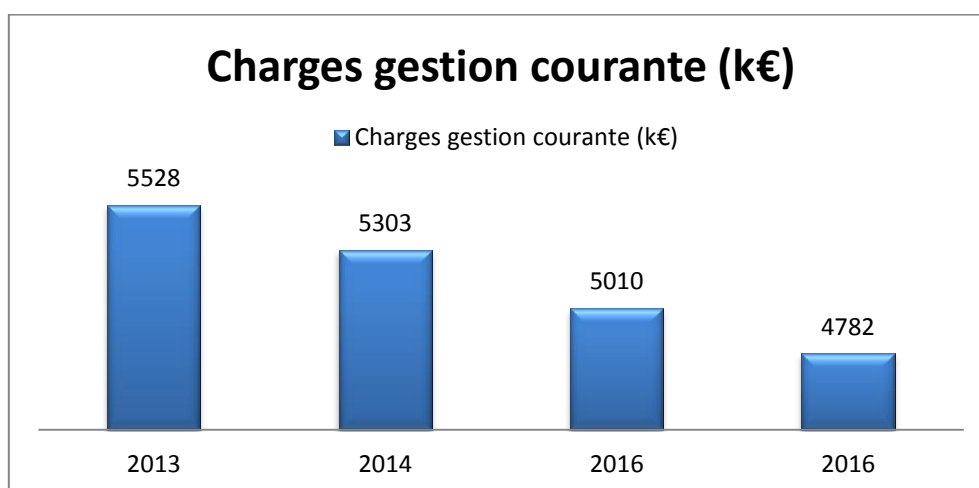
La comparaison des charges d'un exercice sur l'autre se fait au niveau des charges réelles (dépenses réelles hors travaux en régie) et des charges courantes (charges réelles hors frais financiers).

**Ces charges réelles sont en baisse de 0,1 %.**

La politique de rigueur menée depuis 2014 se poursuit, et permet une nouvelle fois de réduire les **charges de gestion courante** de 4,5% soit plus de 227 000 € :

<b>Objet</b>	<b>Explications</b>	<b>Montant</b>
Electricité	35 k€ lié au nouveau marché (prix en baisse) 32 k€ lié au paiement sur 2015 d'une facture reçue fin 2015 et normalement imputée sur 2016	- 75 730 €
Prestations espaces verts	Moindre prestation externe liée aux conditions météo (sécheresse et chaleur)	- 29 180 €
Frais de publication	Transformation des publications « Orvault ma Ville » et « Cens Pratique »	- 21 500 €
Assurances	Gain lié au nouveau marché 2016	- 17 770 €
Maintenance bâti	Moindre intervention sur les bâtiments par prestation extérieure (plus d'intervention régie)	- 17 530 €
Carburants	Moindre consommation liée aux véhicules électriques et baisse du prix des carburants	- 17 180 €
Fuel	Moindre consommation pour le chauffage Bois Raguenet	- 10 690 €
Fournitures et prestations Jeunesse	Pas de festival des enfants et moindre achats pour les ALSH (utilisation de produits de récupération)	- 15 700 €
Elections	Pas d'élections / prestation liée aux machines à voter	- 10 440 €
Fête de Noël des retraités	Mise en place d'un nouveau colis de Noël	- 9 460 €
Affranchissement	Gain lié au contrat de massification postale	- 4 600 €

**Pour mémoire, depuis 2014, la politique de rigueur a permis une économie globale de près de 750 000 € sur les charges de gestion courante soit - 13,5% :**





En 2016, cet effort est cependant freiné par la hausse des **charges de personnel** de 1,4% soit plus de 281 000 € de dépenses nouvelles liées :

- à la revalorisation du point d'indice de 0.6% au 1<sup>er</sup> juillet 2016 : + 60 000 €
- à l'application de droit de la bonification indiciaire (NBI) pour les agents affectés sur le quartier prioritaire de Plaisance, avec rétroactivité au 1er janvier 2015 : + 18 000 €
- à l'organisation du référendum relatif au transfert de l'aéroport à Notre Dame des Landes : + 10 000 €
- à l'augmentation de la contribution du Centre de Gestion au 01/04/2016 : + 6 000 €
- au solde des heures supplémentaires 2015 des régisseurs de l'Odysée : + 8 000 €
- à l'ajustement des crédits de recrutement d'agents non titulaires pour assurer des remplacements : + 14 000 €
- au nouveau parcours professionnalisant des carrières (PPCR) mis en place par l'Etat en 2016 : + 20 000 €
- au Glissement Vieillesse Technicité : + 145 000 €

L'effort de contraction des autres charges explique que la part des charges de personnel soit de plus en plus importante : 70,3 % en 2016 contre 69,5 % en 2015.

**Les autres charges de gestion courante** (subventions et participations) sont en hausse de 1,9 % soit plus de 55 000 €. Les évolutions majeures sont les suivantes :

Service bénéficiaire	2015	2016	Observations
CCAS	1 088 817,00 €	1 119 245,67 €	Conforme au BP : Participation CLIC -20 k€ et participation CCAS + 50 k€
CENTRES SOCIAUX	607 463,00 €	628 300,00 €	Conforme au BP : Plaisance + 13 337 € et Bugallière + 7 500 €
COS	161 000,00 €	150 325,00 €	En 2015 : régularisation 2014 pour 11 k€
CULTUREL	61 608,00 €	51 865,00 €	Pas de versement de la subvention pour So Ava en 2016
FINANCES	9 435,89 €	20 115,80 €	Admissions en non-valeur + 10 k€
JEUNESSE	0,00 €	7 327,41 €	Reversement aux CSC de la subvention CEJ versée par la CAF
PETITE ENFANCE	259 824,64 €	242 553,47 €	Participation Cabanes à doudous : + 14k€ Participation Ile Mystérieuse : - 30 k€
VIE SCOLAIRE	233 783,62 €	258 178,72 €	Hausse effectifs OGEC 2015/16 : + 62 en élémentaire et + 18 en maternelle

**Les charges financières** ont bénéficié des taux bas pratiqués sur les marchés bancaires. Elles sont en baisse de 4,2% soit plus de 17 700 €. L'annuité de la dette est détaillée au point 2.C.

## C- L'AUTOFINANCEMENT

AUTOFINANCEMENT	CA 2015	CA 2016	ECART	%
Produits réels	31 467 322,68	31 268 950,70	- 198 371,98	-0,6%
Charges courantes	27 425 312,45	27 404 536,35	- 20 776,10	-0,1%
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>4 042 010,23</b>	<b>3 864 414,35</b>	<b>- 177 595,88</b>	<b>-4,4%</b>
Charges financières	418 332,15	400 564,89	- 17 767,26	-4,2%
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>3 623 678,08</b>	<b>3 463 849,46</b>	<b>- 159 828,62</b>	<b>-4,4%</b>
Capital de la dette	822 899,19	2 516 757,58	1 693 858,39	205,8%
<i>Remboursement anticipé d'un emprunt</i>		1 641 226,82		
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>2 800 778,89</b>	<b>2 588 318,70</b>	<b>- 212 460,19</b>	<b>-7,6%</b>

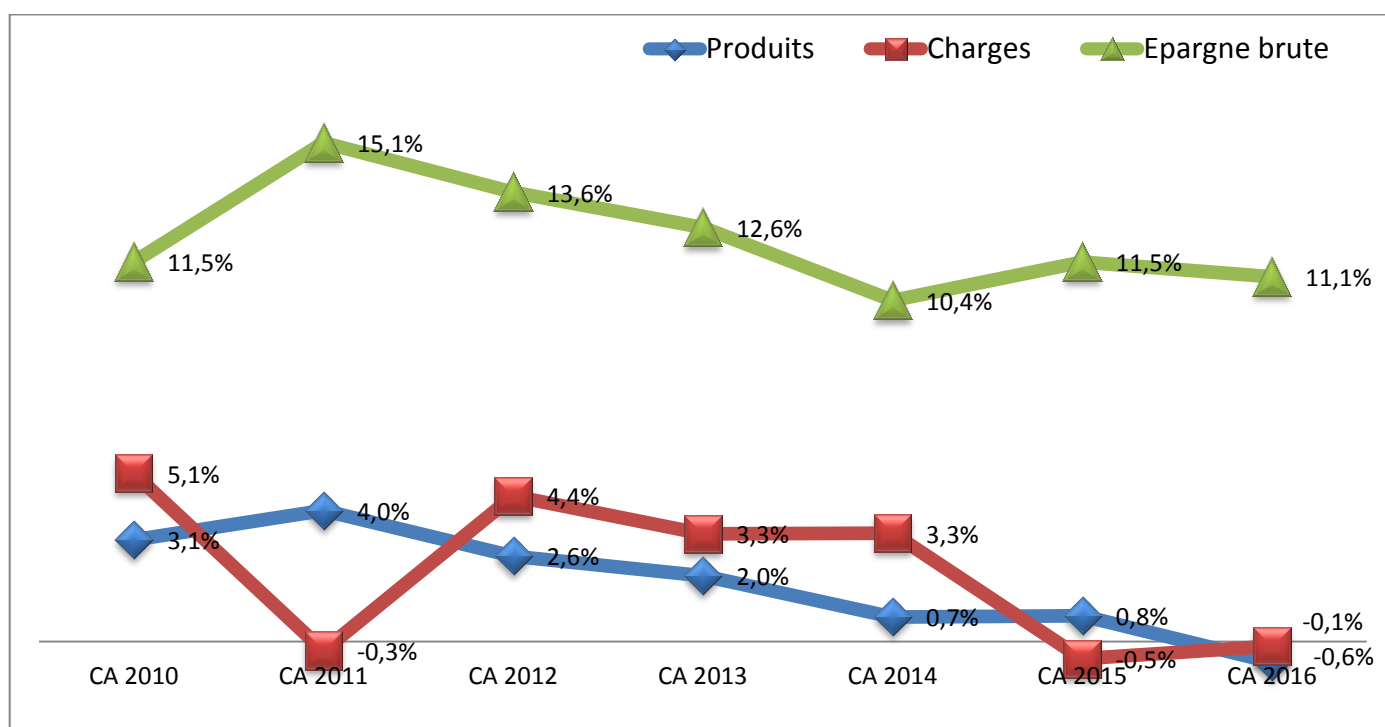
Les produits réels baissent de 0,6 % et les dépenses courantes diminuent de 0,1 %. L'existence d'un effet ciseaux génère une réduction de l'épargne.

Le taux d'épargne de gestion, qui représente la part des produits que la ville consacre au remboursement de l'annuité de la dette et à l'autofinancement de ses investissements, s'établit à 12,4 % contre 12,8 % en 2015.

Le taux d'épargne brute se fixe à 11,1 % contre 11,5 % en 2015.

Le taux d'épargne nette, qui est la part résiduelle de recettes exclusivement réservée au financement des investissements, atteint 8,3 % contre 8,9 % en 2015.

Le graphique suivant explique la corrélation entre l'effet ciseaux et l'évolution du taux d'épargne brute sur la période 2010-2016 :



## 2- SECTION D'INVESTISSEMENT

### A- LES DEPENSES

DEPENSES	CA 2015	CA 2016
TRAVAUX	3 014 400,04	2 898 623,45
ACQUISITIONS	1 006 934,89	906 350,34
DIVERS + TRAVAUX EN REGIE + CESSIONS GRATUITES	129 810,26	246 903,49
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>4 151 145,19</b>	<b>4 051 877,28</b>
OPERATIONS FINANCIERES ET D'ORDRE	60 215,86	5 892 130,80
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	841 133,19	2 516 757,58
<b>AUTRES DEPENSES</b>	<b>901 349,05</b>	<b>8 408 888,38</b>
DEFICIT REPORTE	1 633 289,03	1 550 531,70
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>6 685 783,27</b>	<b>14 011 297,36</b>

Le volume des dépenses totales en 2016 est particulièrement impacté par :

- les opérations d'ordre de refinancement de l'emprunt structuré DEXIA-SFIL pour un montant de 5 892 055,80 €
- l'opération de refinancement d'un prêt bancaire du Crédit Mutuel auprès du Crédit Agricole pour un montant de 1 641 226,82 € (capital restant dû).

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement en 2016 est de 71,9% contre 72,8% en 2015 :

	CA 2015	CA 2016
Inscriptions budgétaires	8 400 000,00	7 775 066,20
Mandatements	4 021 334,93	3 804 973,79
Travaux en régie	129 810,26	246 903,49
<b>Total équipements</b>	<b>4 151 145,19</b>	<b>4 051 877,28</b>
Restes engagés	1 962 399,79	1 536 703,82
Total Mandaté + Engagé	6 113 544,98	5 588 581,10
<b>Taux réalisation</b>	<b>72,8%</b>	<b>71,9%</b>

Les autorisations de programme ont fait l'objet d'un report partiel des engagements non soldés sur l'exercice 2017 dans la mesure où le contrôle des crédits disponibles est réalisé au regard du montant total de l'autorisation

pluriannuelle votée. C'est ce qui explique le faible montant des « restes engagés ».

En 2016, deux autorisations de programme ont été créées :

- AP n°2016-1 : Restructuration de l'école du Vieux Chêne
- AP n°2016-2 : Réhabilitation de l'église Saint-Léger

Le niveau de réalisation de ces deux autorisations en 2016 est inférieur aux prévisions car il tient compte des pratiques de facturation des différents intervenants dans ces dossiers (prestataires et maître d'œuvre) :

<b>AP</b>	<b>CP 2016</b>	<b>Mandaté 2016</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Eglise Saint Léger	590 000,00 €	63 295,31 €	10,7%
GS Vieux Chêne	2 220 000 €	1 176 201,19 €	53,0%
<b>Total général</b>	<b>2 810 000 €</b>	<b>1 239 496,50 €</b>	<b>44,1%</b>

Les opérations majeures entamées ou achevées en 2016 sont les suivantes :

<b>Opération par secteur</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
<b>Culture</b>	
Rénovation des serres de la Gobinière et de la bibliothèque du Petit Chantilly	375 551 €
<b>Sport</b>	
Achèvement travaux salle de raquettes	20 190 €
Etude et travaux stade de Gagné	18 684 €
<b>Scolaire</b>	
Extension GS Vieux Chêne	1 176 201 €
Renouvellement des équipements des restaurants scolaires	132 735 €
<b>Petite Enfance Jeunesse</b>	
Aménagement halte-garderie Cressonnière	25 157 €
<b>Environnement Urbanisme</b>	
Acquisitions foncières	158 136 €
<b>Aménagements Equipements</b>	
Cit'ergie (télégestion, travaux de chaufferie, étude chaufferie bois Gobinière)	175 435 €
Rénovation du centre technique municipal et extension des archives municipales	287 003 €
Rénovation de l'église Saint Léger	63 295 €
<b>Cohésion sociale</b>	
Travaux de rénovation du CMS de la Bugallière	50 427 €
Epicerie sociale solidaire	73 183 €

## **B – LES RECETTES**

<b>RECETTES</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTE	1 964 727,60	2 781 359,83
EMPRUNTS (dont refinancement bancaire)	1 000 000,00	1 640 000,00
SUBVENTIONS	276 886,07	4 830,00
FCTVA	745 696,43	661 047,52
DIVERS	58 357,86	3 116,31
OPERATIONS D'ORDRE	1 081 665,71	6 705 045,33
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>5 127 333,67</b>	<b>11 795 398,99</b>
<b>RECETTES REELLES (hors opérations d'ordre)</b>	<b>4 045 667,96</b>	<b>5 090 353,66</b>

Le volume des dépenses totales en 2016 est particulièrement impacté par les opérations d'ordre de refinancement de l'emprunt structuré DEXIA-SFIL pour un montant de 5 892 055,80 €.

Les recettes réelles, hors opérations d'ordre, sont essentiellement constituées :

- de l'affectation du résultat excédentaire 2015 pour un montant de 2 781 359 €
- de l'emprunt refinancé auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 1 640 000 €
- du FCTVA sur les dépenses de l'exercice 2015, pour un montant d'environ 661 000 €

Dans l'attente de la contractualisation 2016-2020 avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional, et en l'absence de réponse positive du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) en 2016, le niveau des subventions d'équipement est quasi-nul.

## **C- L'ENDETTEMENT**

Aucun emprunt nouveau n'ayant été contracté en 2016, l'encours de la dette et donc le ratio « dette par habitant » diminuent.

La ligne de trésorerie n'a pas fait l'objet d'ordres de tirage en 2016, seuls les frais de gestion et commissions de non-utilisation ont donc été facturés.

	CA 2015	CA 2016	Ecart	%
<b>Charges Financières</b>	<b>418 332,15</b>	<b>400 564,89</b>	- <b>17 767,26</b>	<b>-4,2%</b>
Dont intérêts réglés à l'échéance	415 845,78	396 374,49	- 19 471,29	-4,7%
Dont intérêts ligne trésorerie	5 959,70	4 193,85	- 1 765,85	-30%
<b>Amortissement du capital</b>	<b>822 899,19</b>	<b>875 530,76</b>	<b>52 631,57</b>	<b>6,4%</b>
<b>Annuité de la dette</b>	<b>1 241 231,34</b>	<b>1 276 095,65</b>	<b>34 864,31</b>	<b>2,8%</b>

	CA 2015	CA 2016	Ecart	%
<b>Encours de dette au 31/12</b>	12 728 628,55	11 851 870,97	- 876 757,58	-6,9%
<b>Population DGF</b>	25 564	25 708	144	0,6%
<b>Dette par habitant</b>	<b>497,91</b>	<b>461,02</b>	- <b>36,89</b>	<b>-7,4%</b>

	CA 2015	CA 2016	Ecart	%
<b>Epargne brute</b>	3 623 678,08	3 463 849,46	- 159 828,62	-4%
<b>Ratio de solvabilité (en année)</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>	- <b>0,1</b>	<b>-3%</b>

La Ville a poursuivi sa gestion active de la dette en 2016, au travers d'opérations de renégociation ou refinancement de ses emprunts bancaires, avec un gain final estimé à plus de 220 000 € :

	Charges financières simulées avant négociation	Charges financières simulées après négociation	Gain (-) ou Perte (+) sur la durée restante du prêt	Observations
<b>Prêt structuré DEXIA / SFIL</b>	506 907 €	576 976 €	<b>+ 70 069 €</b>	Surcoût justifié par la perte du risque financier
<b>Prêt 2011</b>	395 239 €	123 835 €	<b>- 271 404 €</b>	Refinancement auprès d'une autre banque
<b>Prêt 2014</b>	53 852 €	33 404 €	<b>- 20 448 €</b>	Renégociation auprès de la même banque
<b>TOTAL</b>			<b>- 221 783 €</b>	

Le ratio de solvabilité est égal à l'encours de la dette sur l'épargne brute, et permet de savoir en théorie, en combien d'années le stock de la dette pourrait être remboursé, si on lui affectait la totalité de l'épargne brute.

En fin d'exercice 2016 il s'établit à 3,4 années, contre 3,5 années fin 2015.

